

SCLB

Rapport du commissaire à la transformation  
de la société civile SCLB en Société par  
actions simplifiée

**Grant Thornton SAS**

SAS d'Expertise Comptable et de  
Commissariat aux Comptes  
Parc Edonia - Bâtiment G Rue de la  
Terre Victoria - CS 26822 35760 Saint-  
Grégoire Cedex

## **SCLB**

société civile  
93 avenue Henri Fréville  
35200 Rennes

### **RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION DE LA SOCIETE CIVILE SCLB EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE**

Aux associés,

En notre qualité de commissaire à la transformation désigné, en application des dispositions de l'article L. 224-3 du Code de commerce, par décision unanime des associés en date du 23 septembre 2025, nous avons établi le présent rapport afin de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R. 224-3 du Code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

La synthèse de cette analyse est la suivante.

- Les derniers comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2024 font apparaître un chiffre d'affaires de 200 k€, en croissance de 100% par à l'exercice précédent, un bénéfice net de 161 k€, en progression de 93% au regard de celui de l'exercice N-1, des capitaux propres de 174 k€ et l'absence d'endettement financier.

- La situation intermédiaire comptable établie au 11 septembre 2025, révèle un chiffre d'affaires de 125 k€ et des résultats proches de ceux constatés sur l'exercice 2024 pour la même période ;
- Il n'a pas été établi de situation intermédiaire postérieure au 11 septembre 2025, mais les éléments enregistrés en comptabilité jusqu'au 30 septembre 2025 ne laissent apparaître aucune dégradation de l'activité.
- Les capitaux propres s'élèvent à 174 k€ au 11 septembre 2025, le capital social étant de 0,1 k€.

Le 25 septembre 2025 à Saint-Grégoire

Le commissaire à la transformation  
Grant Thornton SAS  
Membre français de Grant Thornton International  
Kristell Dicharry, Associée